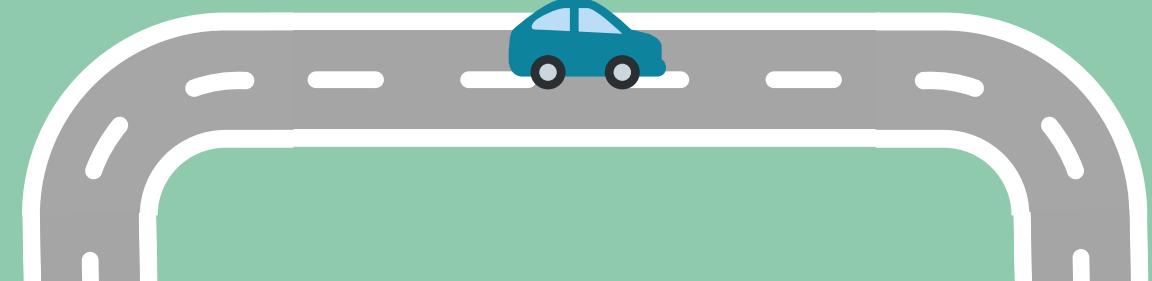
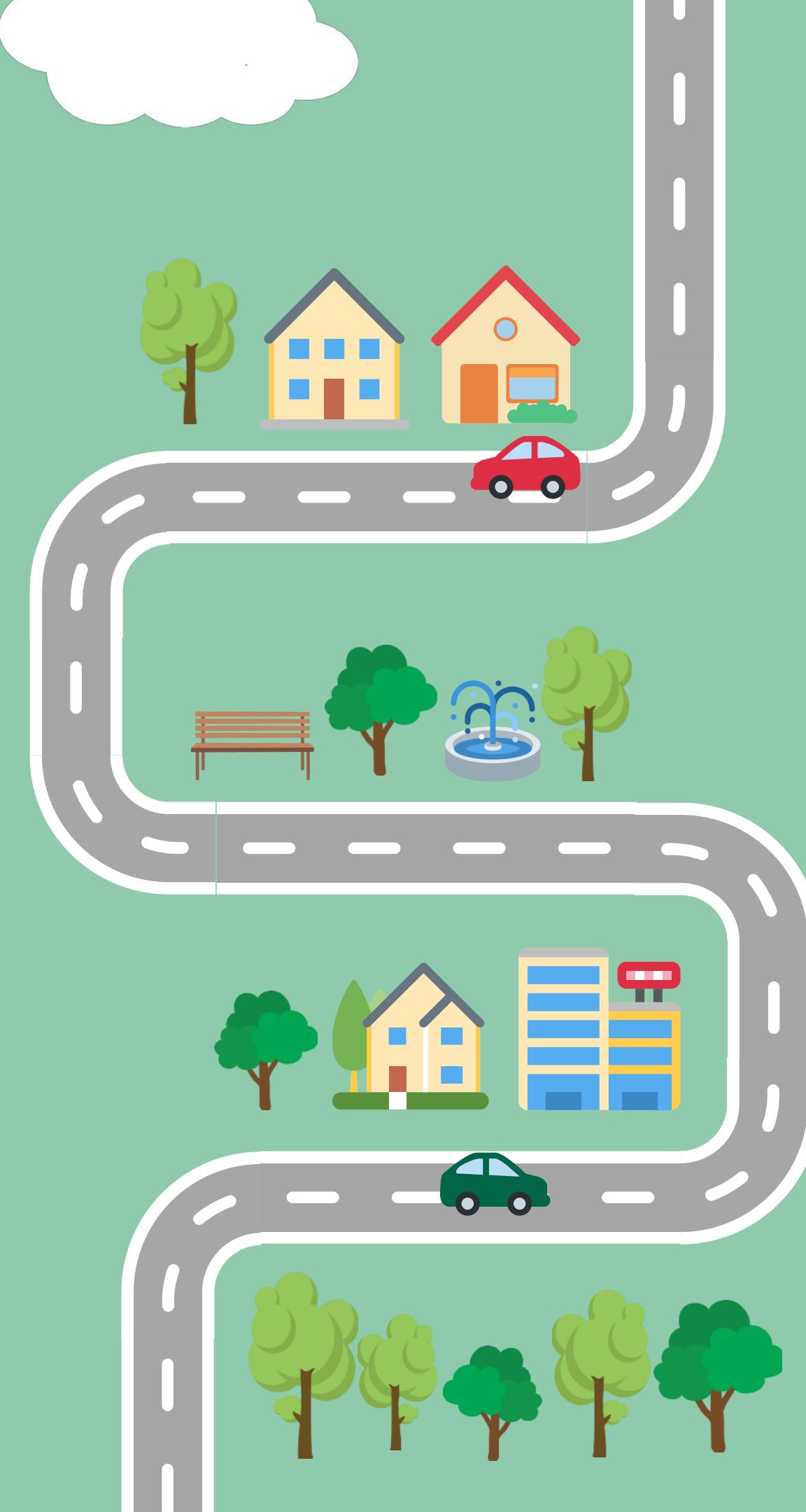


Petites Villes de Demain



Mobilité



PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE

Diagnostic

Contexte

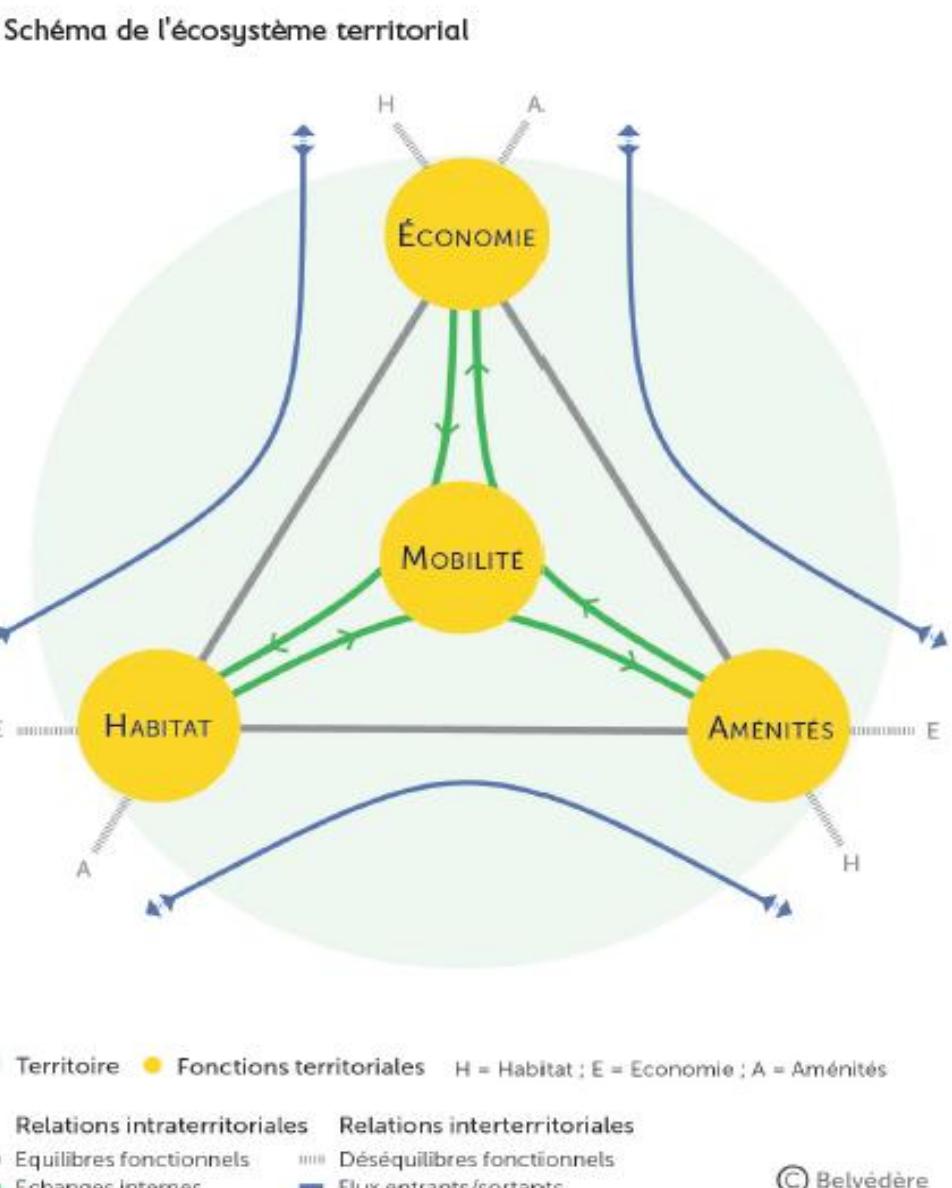
- En tant qu'AOM, la Communauté de communes du Massif du Sancy (CCMS) est l'acteur public compétent pour l'organisation de la mobilité sur son ressort territorial. Elle a pour rôle :
 - ✓ animation de la politique locale de la mobilité
 - ✓ participation aux réflexions stratégiques sur la mobilité de la région et des autres acteurs du territoire
- Dotée de la compétence mobilité depuis 2021, la Communauté de communes du Massif du Sancy a décidé d'élaborer un Plan de Mobilité Simplifié en 2023. La CCMS souhaite développer différentes solutions de transport sur son territoire. Ces solutions auront pour objectif de faciliter les déplacements des habitants et des touristes, tout en incitant à réduire la pollution et protéger l'environnement.
- Développer de nouvelles solutions de mobilité est en enjeu fort intégré à une politique plus globale de transition écologique englobant tous les pans des politiques publiques.

CONTEXTE

Vers une mobilité durable dans le Massif du Sancy

- La loi n°2019-1428 d'orientation des mobilités (LOM) a 4 objectifs :
 - ✓ sortir de la dépendance automobile,
 - ✓ accélérer la croissance des nouvelles mobilités,
 - ✓ réussir la transition écologique et énergétique,
 - ✓ programmer les investissements dans les infrastructures de transport,
- Prise de compétence par la CCMS en 2021 qui devient AOM
- Répartition des compétences :
 - ✓ Communes : organisation des navettes touristiques
 - ✓ CCMS : organisation de la mobilité sur son ressort territorial
 - ✓ Région : gestion des services réguliers d'intérêt régional, transport scolaire
 - ✓ Département : transport spécial des élèves handicapés vers les établissements scolaires, aménagement voirie pour les pistes cyclables
- Objectifs du PdMS :
 - Réduire la dépendance à la voiture
 - Favoriser l'inclusion sociale
 - Répondre aux enjeux écologiques

 Le PdMS est une opportunité pour construire une mobilité adaptée au territoire



CONCERTATION ET DIAGNOSTIC

Une démarche participative

- Réunions et concertations
 - ✓ Animations via le programme Mobili'Terre : 23 actions de sensibilisation en 2021/2022
 - ✓ Réunion de concertation en octobre 2024
 - ✓ 5 réunions avec les partenaires institutionnels (COTECH/ COPIL) en 2024/2025
 - ✓ Une dizaine d'entretiens réalisés en 2024 avec les partenaires
- Etudes
 - ✓ TEAMM Sancy – Etude sur les mobilités en zone de montagne – 2016
 - ✓ La démarche Atelier des territoires - 2021
 - ✓ Programme Mobili'Terre - 2021/2023
 - ✓ Convention Territoriale Globale– 2022
 - ✓ Etude EMC2 (SMTC) – 2022 à 2025
 - ✓ Etude Lac Chambon (CD63) – 2023 à 2024
 - ✓ Etude de terrain covoitage (CD63) - 2024
 - ✓ Etude d'opportunité, de faisabilité et assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'organisation des transports sur le territoire de la Communauté de communes du Massif du Sancy – 2024 / 2025
- Enquêtes
 - ✓ Questionnaire à destination des acteurs institutionnels, associations et des communes a été envoyé en juin 2025 en partenariat avec la Plateforme Mobilité 63

 Le PdMS repose sur une écoute du terrain

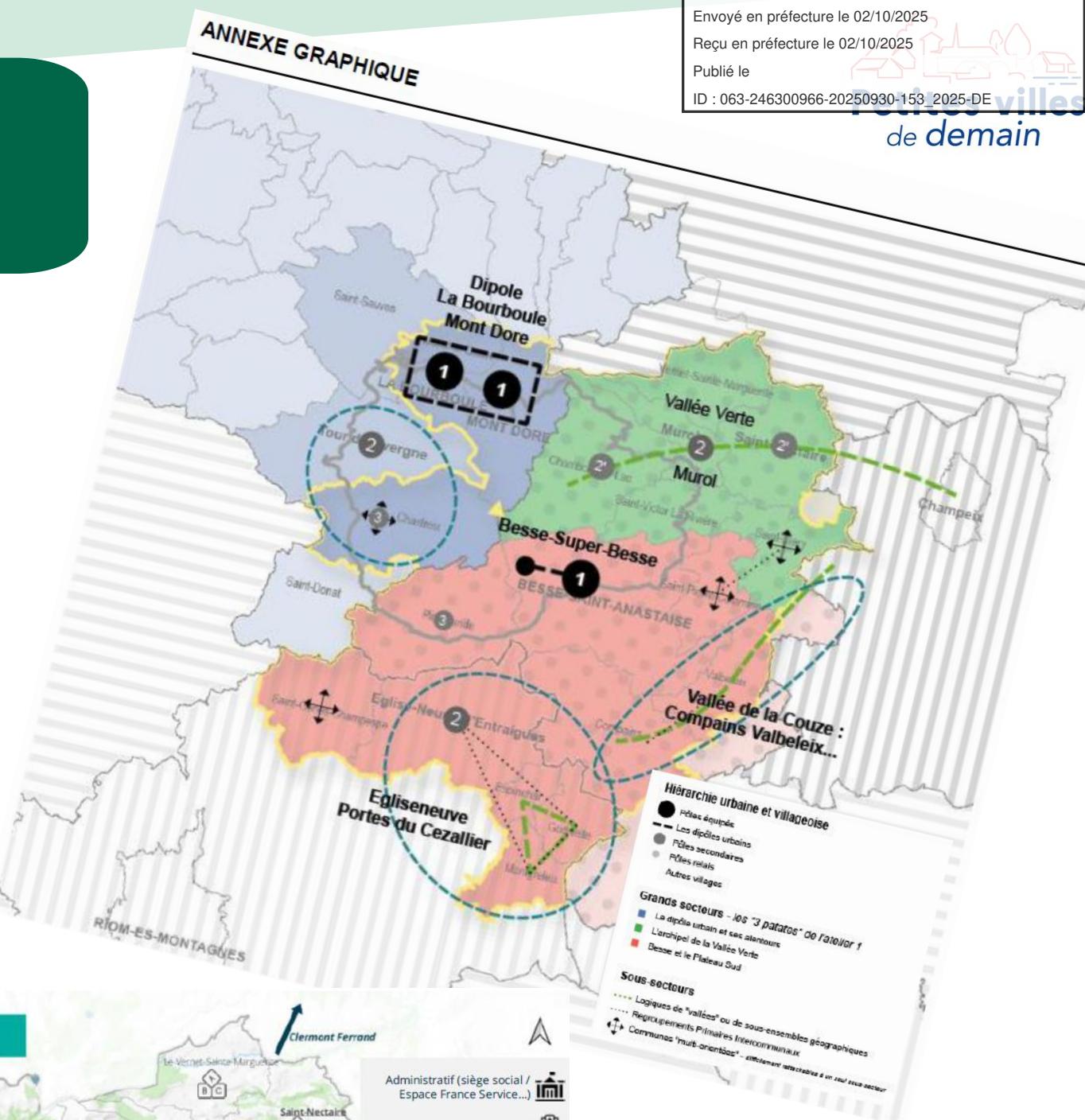
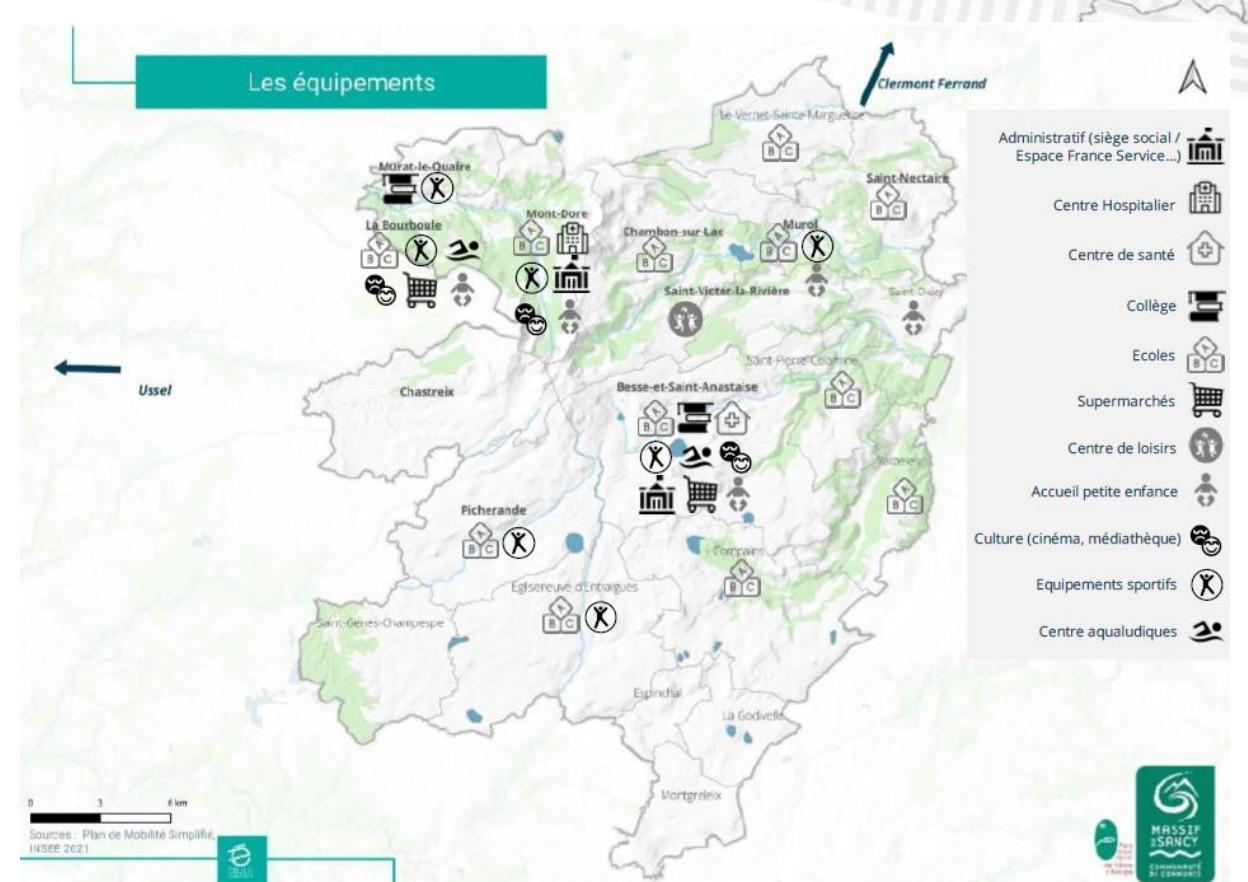


PORTRAIT DE TERRITOIRE

Un territoire rural de moyenne montagne et touristique

- Un territoire hétérogène
 - 20 communes
 - 9 816 habitants sur 605 km² - Faible densité (16 hab/km²)
 - Une partie plus "urbaine" et connectée au Nord et une partie plus rurale et "reculée" au Sud
 - Un territoire dynamique
 - 3 communes centres : Besse, Le Mont-Dore, La Bourboule concentrant les services et équipements
 - 3 pôles de service intermédiaire
 - 3 pôles de service de proximité
 - 2 pôles de première nécessité
 - 3 bassins de vie
 - Le Mont-Dore - La Bourboule dépassant les concours de la communauté de communes
 - La Vallée Verte : Chambon-sur-Lac / Murol / Saint-Nectaire
 - Besse
 - Une topographie contraignante pour les déplacements, dispersion de l'habitat

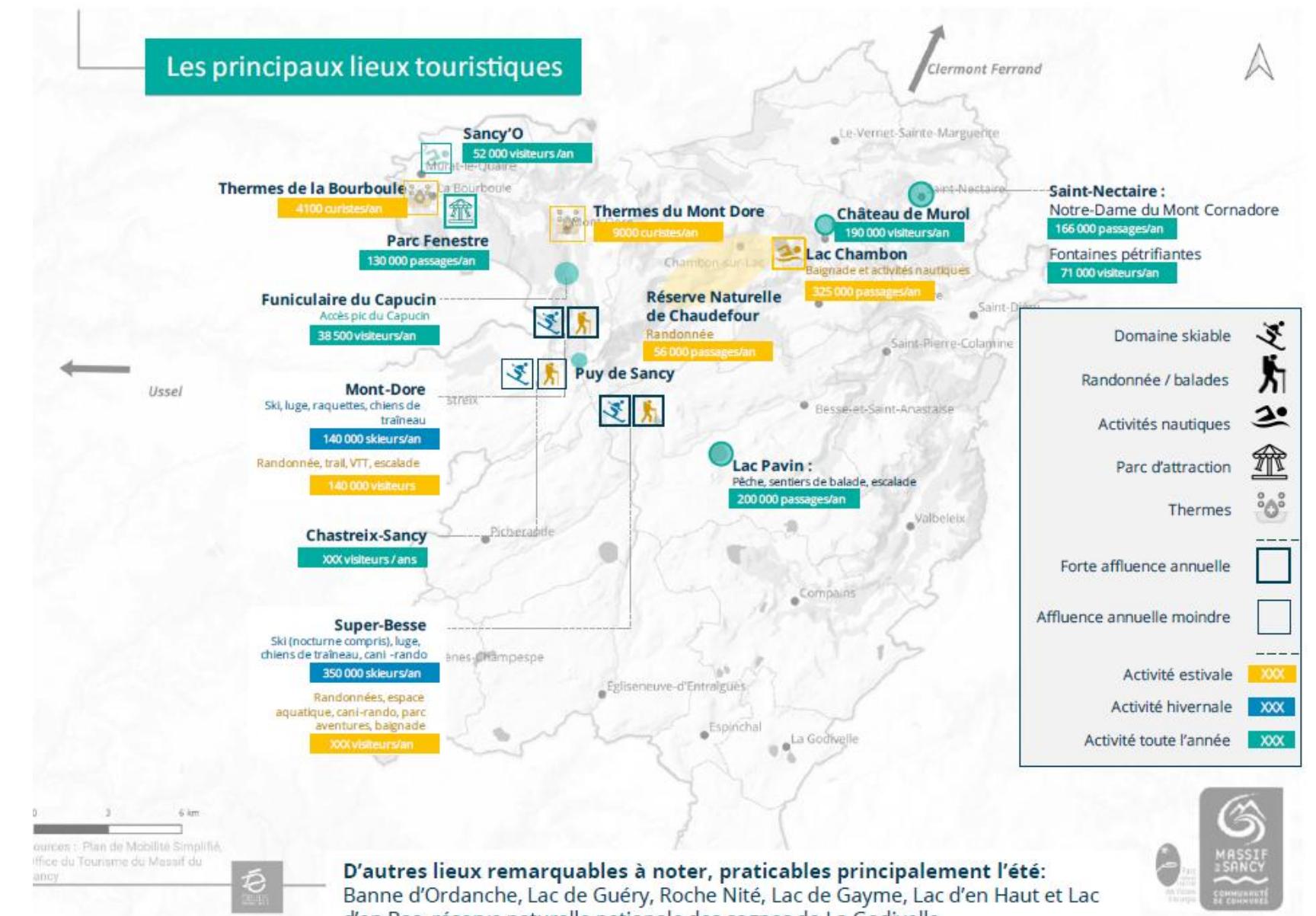
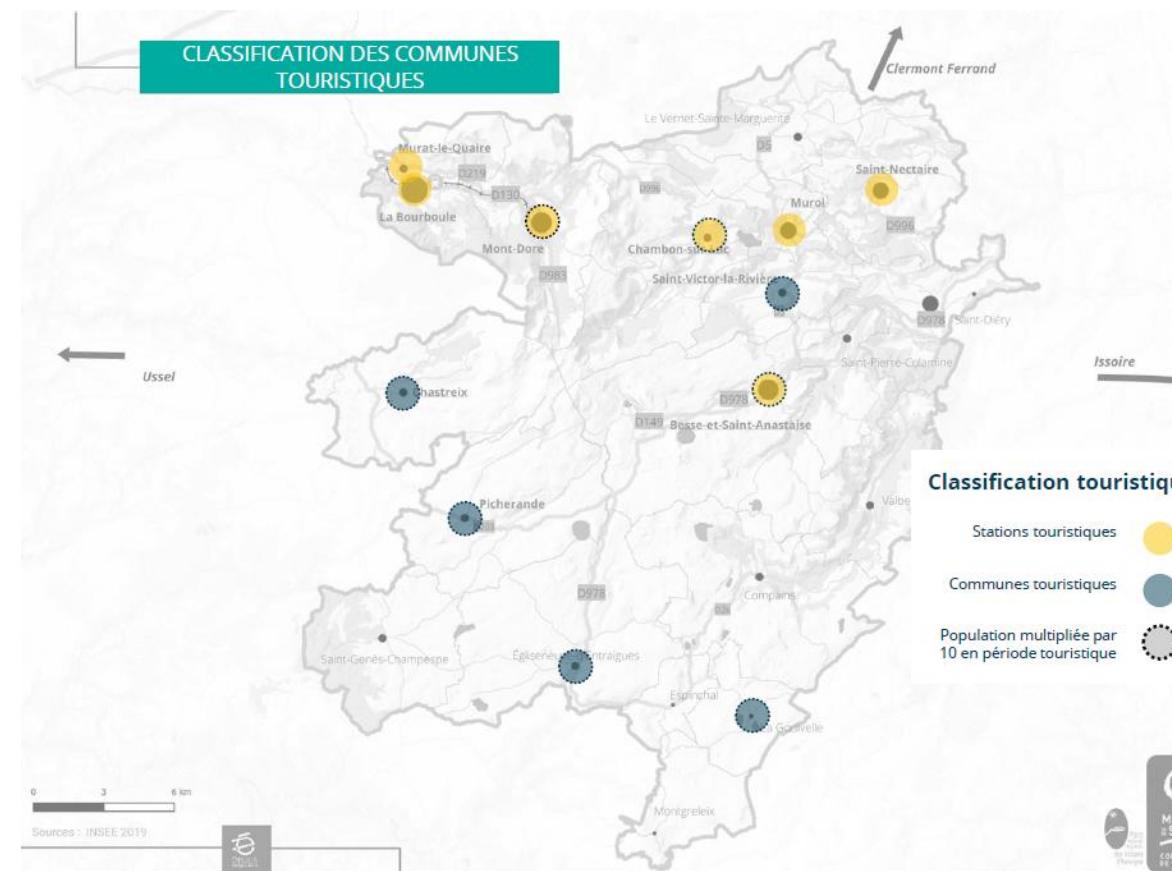
 La mobilité doit permettre aux habitants d'avoir accès aux services et équipements



PORTRAIT DE TERRITOIRE

Un territoire rural de moyenne montagne et touristique

- Forte attractivité touristique (stations thermales, ski, randonnées)
 - 2 stations thermales
 - 6 communes classées « stations touristiques »
 - 5 communes classées « commune touristique »
 - Une forte intensité touristique avec une population pouvant être multipliée par 12 à Noël



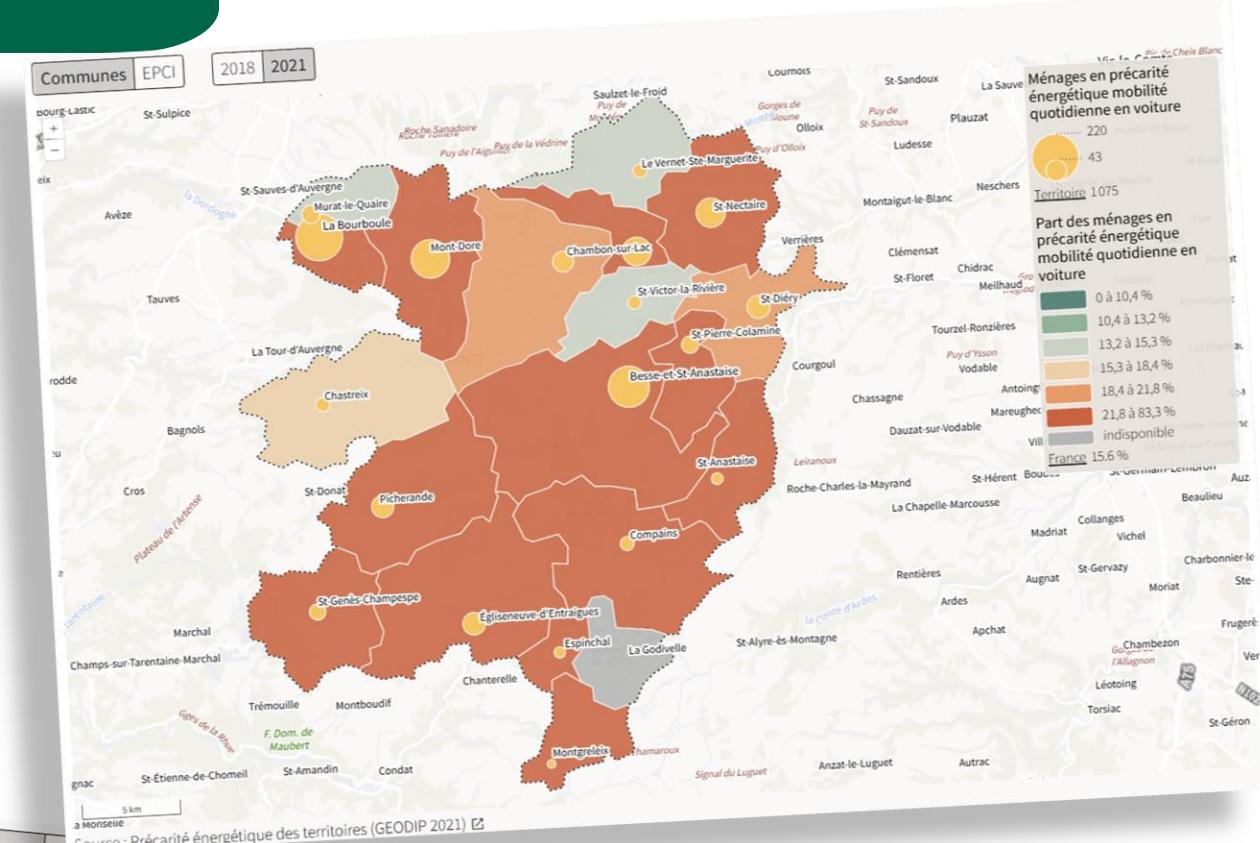
❖ La mobilité doit répondre à des besoins permanents et saisonniers

PORTRAIT SOCIODEMOGRAPHIQUE

Des publics avec des besoins spécifiques

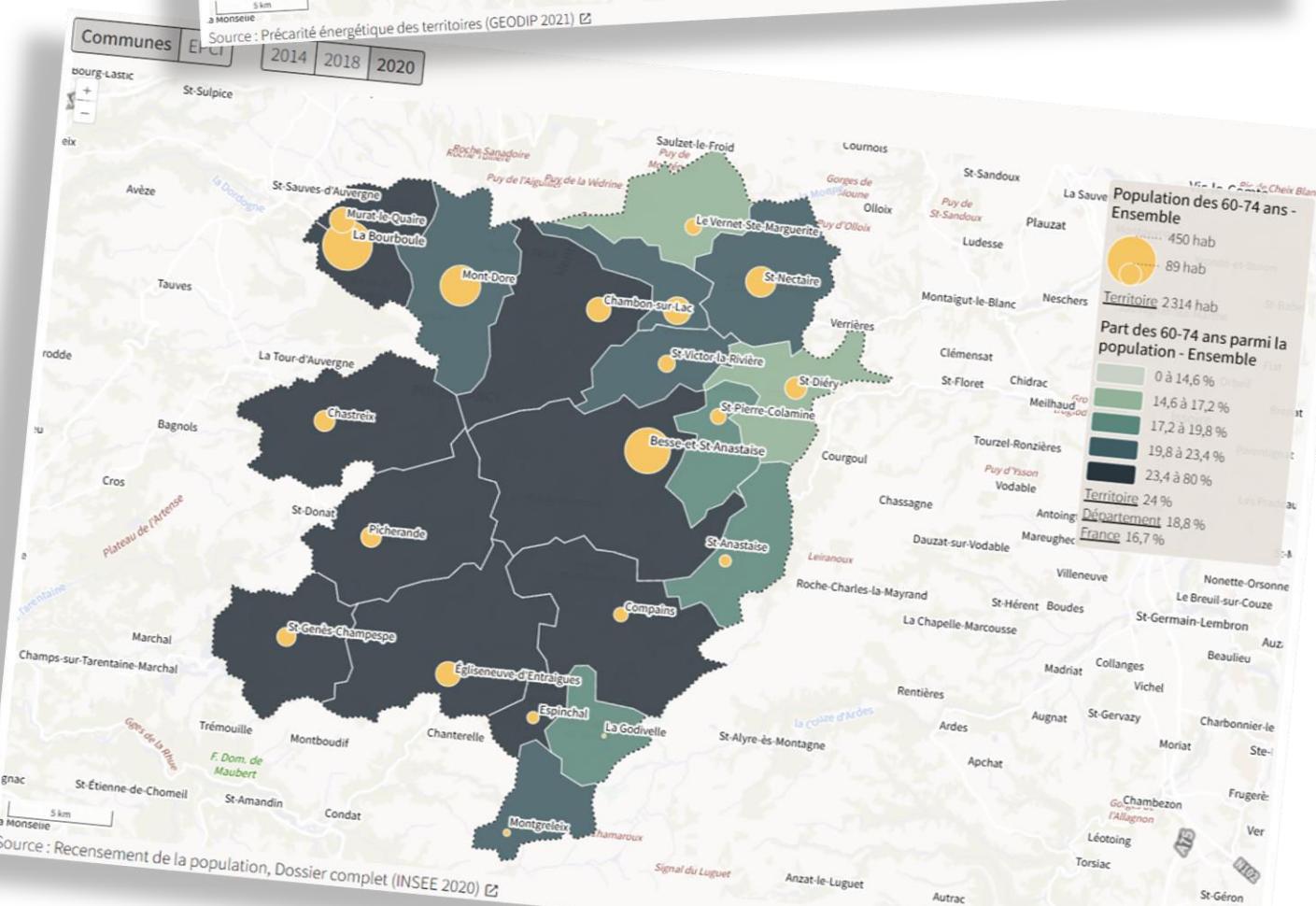
- Une population hétérogène avec des difficultés de mobilité différentes :
 - Une population vieillissante (35% > 60 ans) : manque d'autonomie, illectronisme
 - Jeunes (25% < 30 ans) : dépendance au cercle familial/ amical, coût élevé du permis de conduire/ achat d'une voiture
 - Public précaire (16,4% de taux de pauvreté) : isolement, absence de permis ou de véhicule
 - Saisonniers : coût élevé du permis de conduire/ achat d'une voiture

Des ménages en situation de précarité énergétique mobilité



- Des besoins identifiés
 - Seniors : accompagnement, accessibilité
 - Jeunes : mobilité scolaire et professionnelle
 - Précaires : accompagnement
- Forte dépendance à la voiture (88% des ménages motorisés)
- Les difficultés de mobilité ont un impact sur l'accès à l'emploi ou à la formation, l'accès au sport, à la vie sociale et culturelle

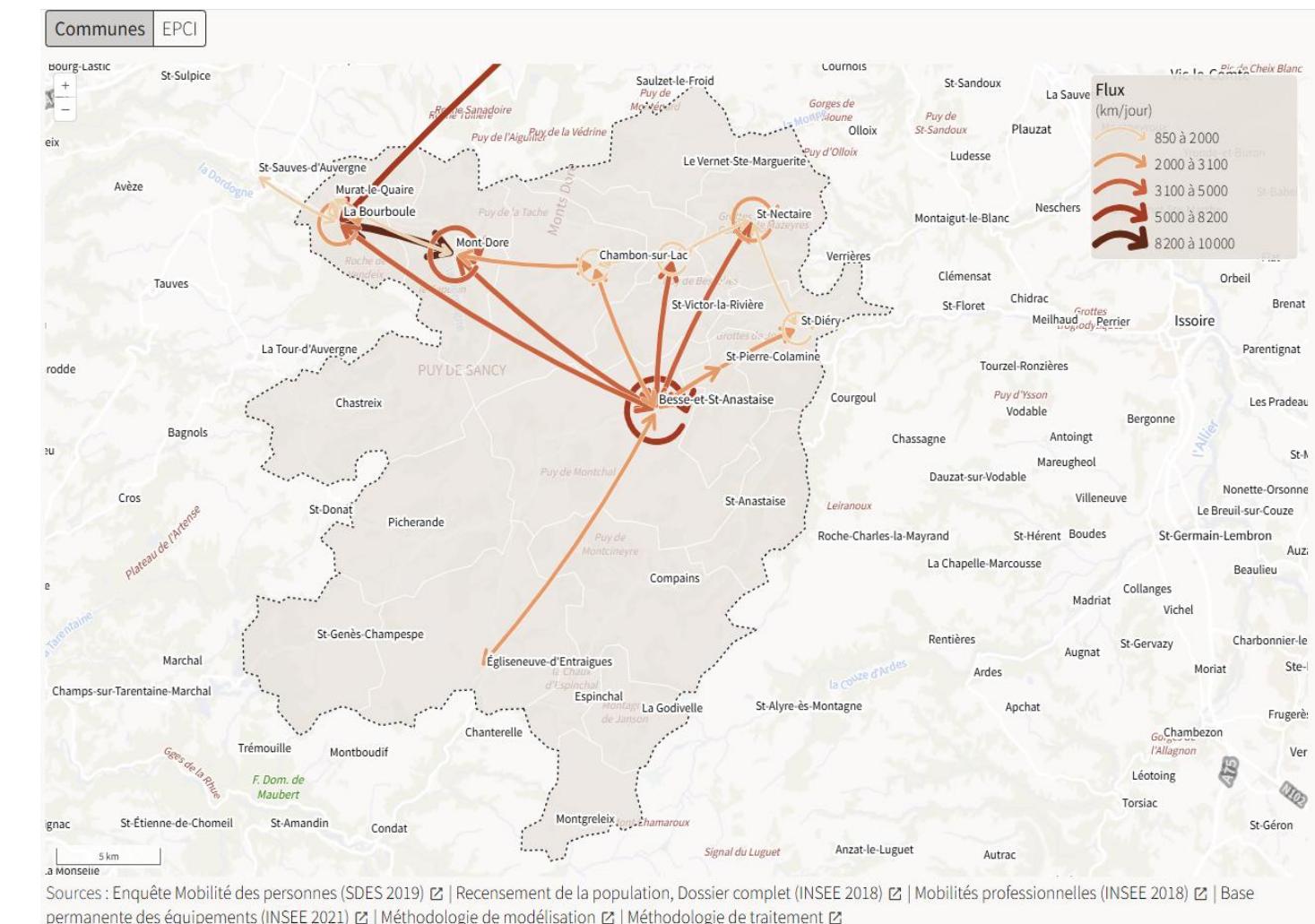
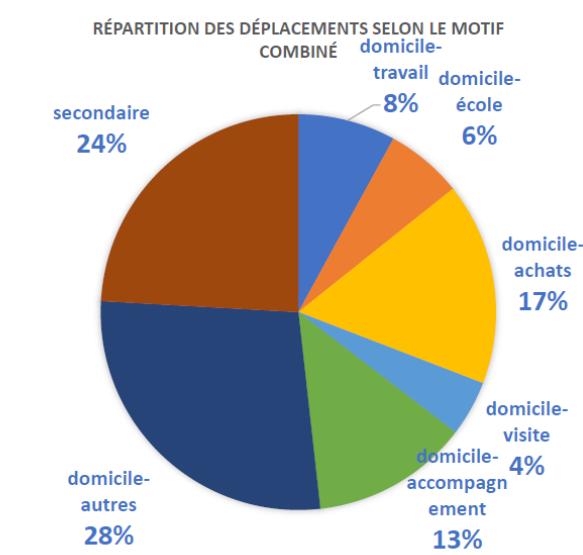
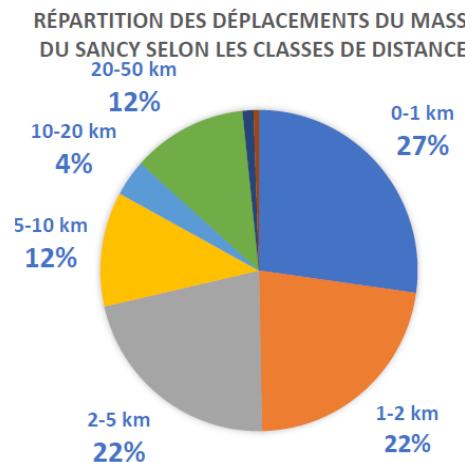
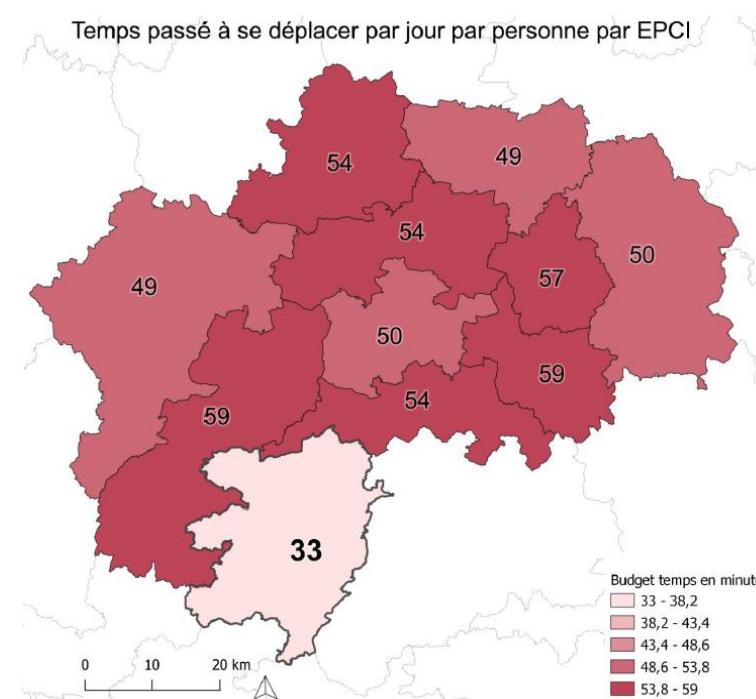
 La mobilité est un levier d'inclusion sociale



PRATIQUES DE DEPLACEMENTS

Des trajets courts, majoritairement réalisés en voiture

- Une majorité des déplacements réalisés au sein du Massif du Sancy :
 - De nombreux déplacements (31 500 déplacements/jour), majoritairement courts (71% <5 km)
 - Des déplacements polarisés autour des communes centres : Le Mont-Dore, La Bourboule et Besse
 - Une connexion importante entre Le Mont-Dore et La Bourboule qui constituent un pôle d'attractivité pour les territoires voisins
 - Une très faible connexion entre Le Mont-Dore et Besse du fait de la topographie et des bassins de vie
 - Les déplacements domicile-travail représentent seulement 8% des trajets effectués
 - Part modale
 - La voiture représente 58% des trajets contre 70% sur les territoires similaires, mais représente plus de 92% des kilomètres parcourus
 - 40% des déplacements effectués à pied



Des marges de progrès sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle

LES ATTENTES DE MOBILITE

Des actions à mettre en oeuvre

- Des leviers d'action identifiés lors des ateliers de concertation :
 - Regrouper les services publics dans les communes
 - Communiquer sur l'offre déjà existante
 - Créer des aménagements pour favoriser la pratique du vélo
 - Proposer des services commerçants ambulants
 - Faciliter l'accès aux aires de covoiturage / aider à développer la pratique du covoiturage
 - Créer un espace co-working
- Un besoin de mobilité identifié pour les publics précaires
 - Des problèmes de mobilités identifiés par les partenaires, majoritairement liés à l'absence de véhicule personnel ou de permis de conduire
 - Un isolement accru constaté lorsque des problématiques de mobilité sont observées
 - Un intérêt constaté pour le développement d'une offre de mobilité répondant à la problématique de ces publics
- Une population touristique motorisée en attente de transports collectifs



 Des offres et des solutions innovantes à développer

OFFRES DE MOBILITE

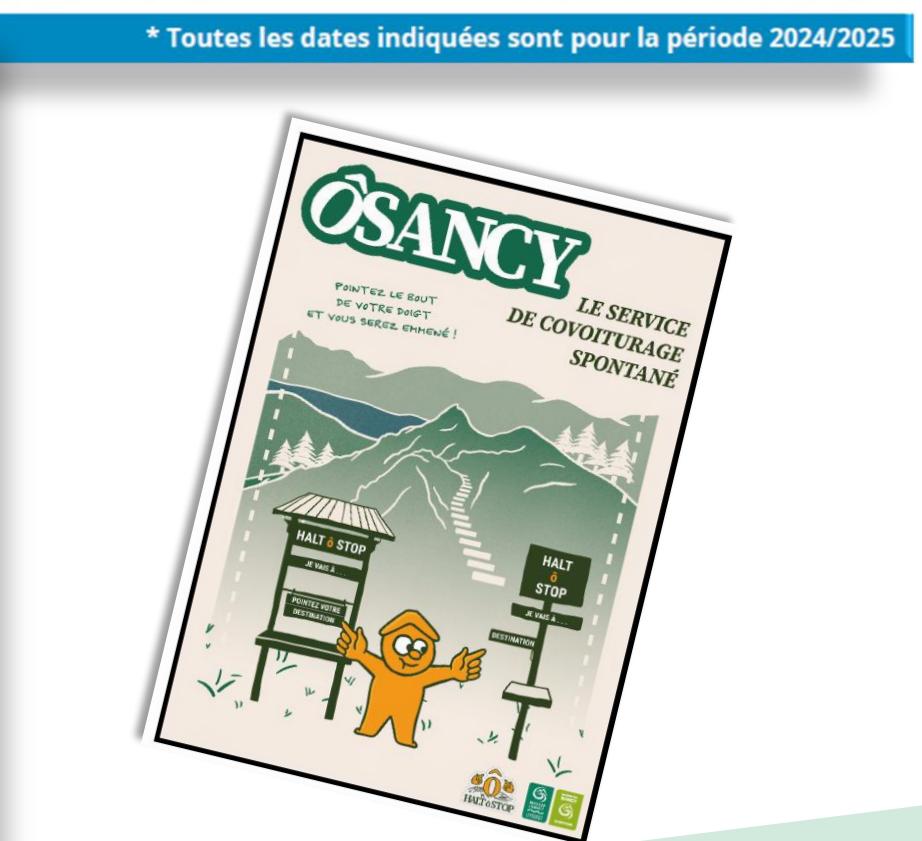
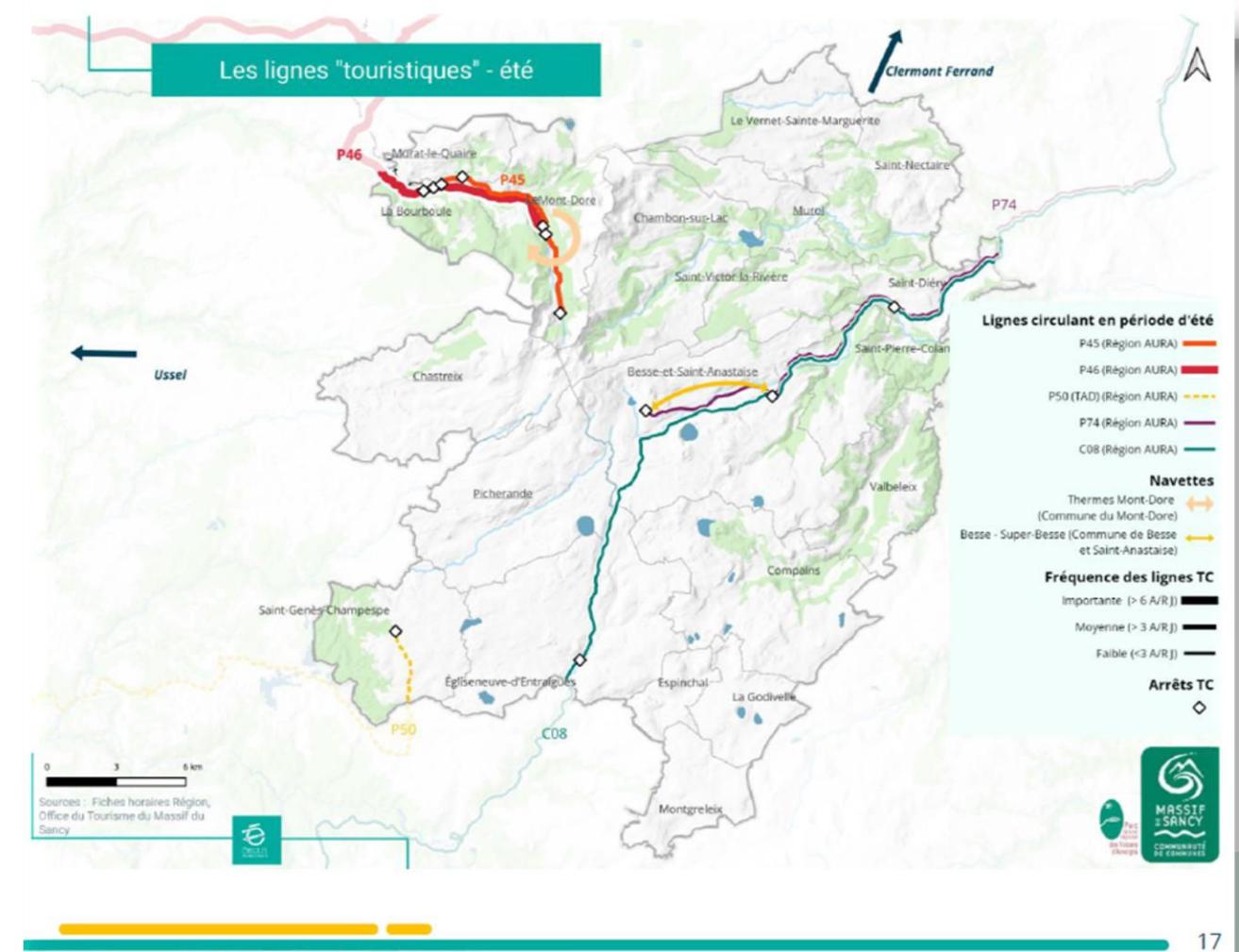
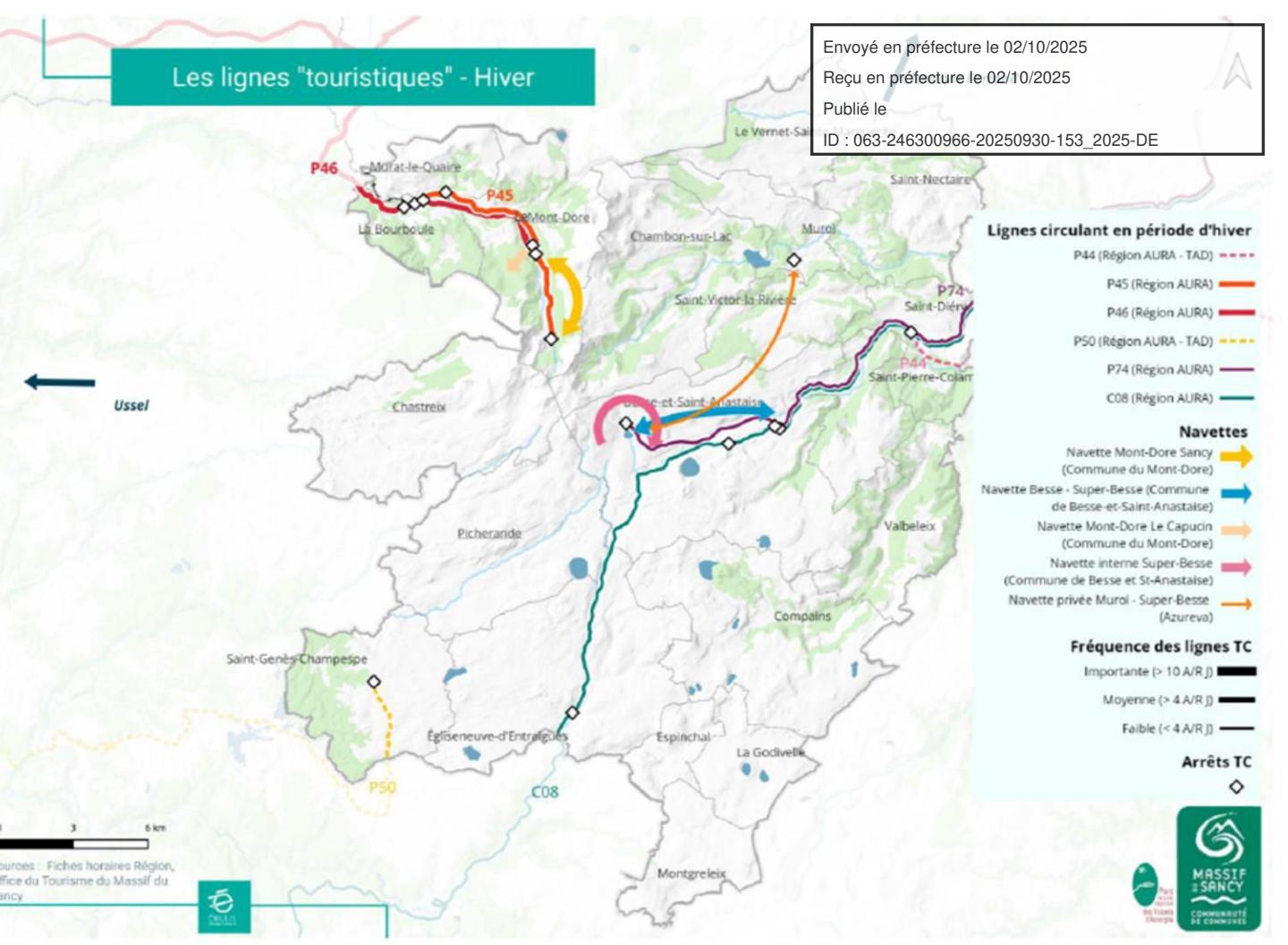
Une offre diversifiée à développer

- **Transports collectifs**
 - 4 lignes quotidiennes régionales
 - 2 lignes touristiques régionales
 - 4 lignes touristiques communales (commune du Mont-Dore et de Besse)
 - 1 navette thermale (commune du Mont-Dore)
 - Navettes France Services (CCMS)



- **Mobilités partagées**
 - Aires de covoiturage
 - Autopartage (CCMS)
 - Halt O Stop
- **Mobilités actives**
 - Schéma cyclable départemental (boucles vélo)
 - Schéma cyclable communal (Besse)
- **Initiatives extérieures à la CCMS**
 - Transports privés
 - Plateforme Mobilité 63
 - Des projets en cours : lac Chambon, Life Dorsancy

Valoriser et coordonner les initiatives locales

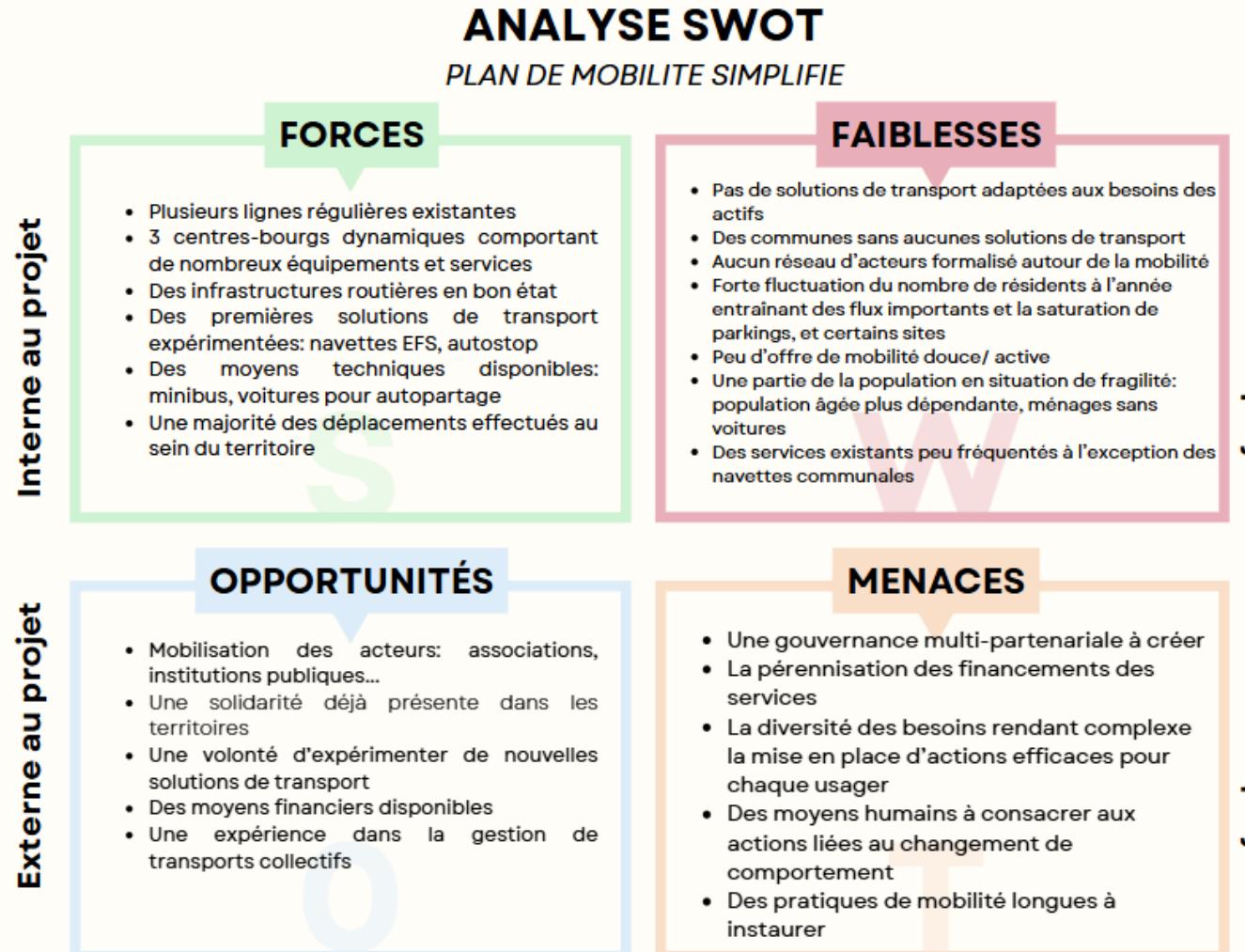


STRATEGIE TERRITORIALE

Une mobilité au service du territoire

- Mobilité : facteur d'attractivité, de cohésion et de résilience
- Objectif : développer une mobilité inclusive, durable, adaptée aux bassins de vie
- PdMS : levier de transition écologique et sociale

 Développer une stratégie cohérente avec les dynamiques locales



Leviers pour agir

- Développer de nouvelles offres de services
- Adapter l'offre aux publics fragiles
- Mieux communiquer sur les services existants

 Des actions concrètes pour améliorer la mobilité

Créer un « bouquet » de solutions de mobilité

- Transports collectifs
- Mobilités partagées
- Mobilités actives
- Démobilité

 S'engager collectivement pour une mobilité durable

PLAN DE MOBILITE SIMPLIFIE

Stratégie et plan
d'action

Contexte

- La prise de compétence en 2021 par la Communauté de communes du Massif du Sancy n'a pas entraîné un changement dans le fonctionnement des services mobilités déjà proposés par les communes ou par la Région. Aujourd'hui, l'offre existante est disparate en fonction de la commune qui l'organise (offre payante ou gratuite, uniquement l'hiver ou sur les 2 saisons...).
- Le Plan de Mobilité Simplifié doit permettre de travailler une offre globale cohérente, qui s'appuie sur l'existant mais qui le simplifie, le complète, l'optimise.

STRATEGIE TERRITORIALE

Construire une mobilité durable

- Une démarche collaborative menée entre 2024 et 2025 :
 - ✓ Diagnostic territorial approfondi
 - ✓ Atelier participatif avec élus, partenaires institutionnels, citoyens, associations
 - ✓ Groupes de travail techniques (COPIL, COTECH)
 - ✓ Une mobilisation encore à renforcer du côté des entreprises



- Synthèse de l'offre territoriale

Thème	Constats
Gouvernance	Navettes communales gérées par la CCMS malgré la prise de compétence en 2021 ; statut juridique à clarifier
Fréquence	Lignes C08, P44, P74 jugées insuffisantes pour répondre aux besoins quotidiens et touristiques
Communication	Dispositifs peu connus (France Services, Halt O Stop, lignes régionales), manque d'accompagnement des publics
Accessibilité	Absence de liaisons directes entre certaines communes (ex. Saint-Nectaire ↔ Clermont-Fd / Issoire), publics empêchés mal desservis
Tourisme	Engorgement des sites en haute saison, horaires inadaptés, absence de navettes en période creuse

Propositions d'actions par les acteurs

- Création d'une régie de transport
- TAD zonal (La Bourboule, Le Mont-Dore, Besse, Egliseneuve)
- Développement du covoiturage avec une animation locale
- Renforcement des lignes existantes (P45, P46, C08, P44)
- Mobilité douce autour du Lac Chambon et Vallée verte



STRATEGIE TERRITORIALE

Construire une mobilité durable

4 OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Favoriser l'attractivité territoriale (résidentielle et économique) en facilitant l'accès aux équipements et services du territoire



Favoriser l'insertion sociale



Favoriser la santé et le cadre de vie



Préserver les espaces naturels

4 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



Rendre autonome les habitants en proposant des solutions de transport



Rompre l'isolement social des personnes empêchées de mobilité



Appropriation des solutions de mobilité par les habitants

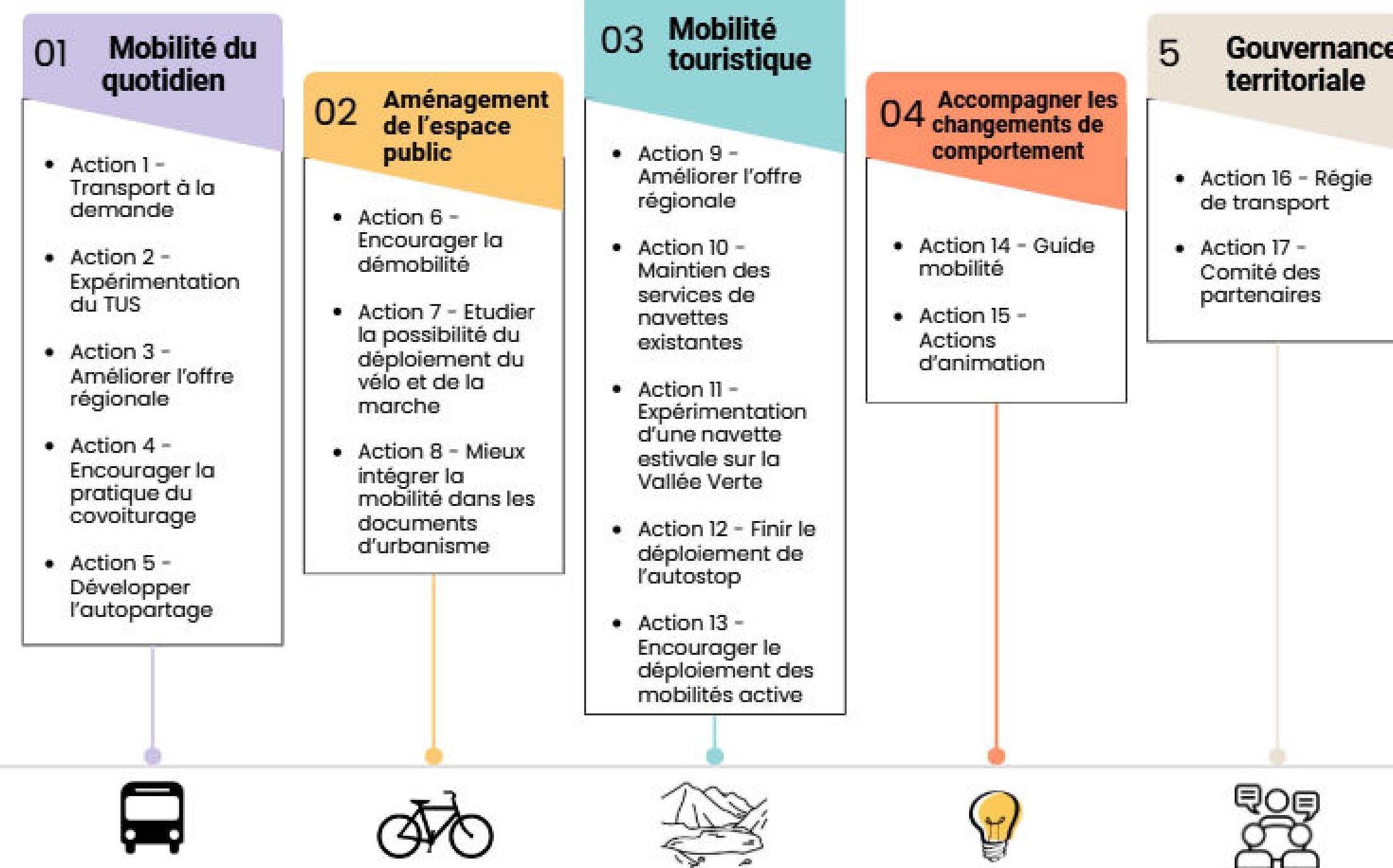


Réduire la place de la voiture sur territoire

Plan d'action

Plan d'action mobilité

Horizon 2035

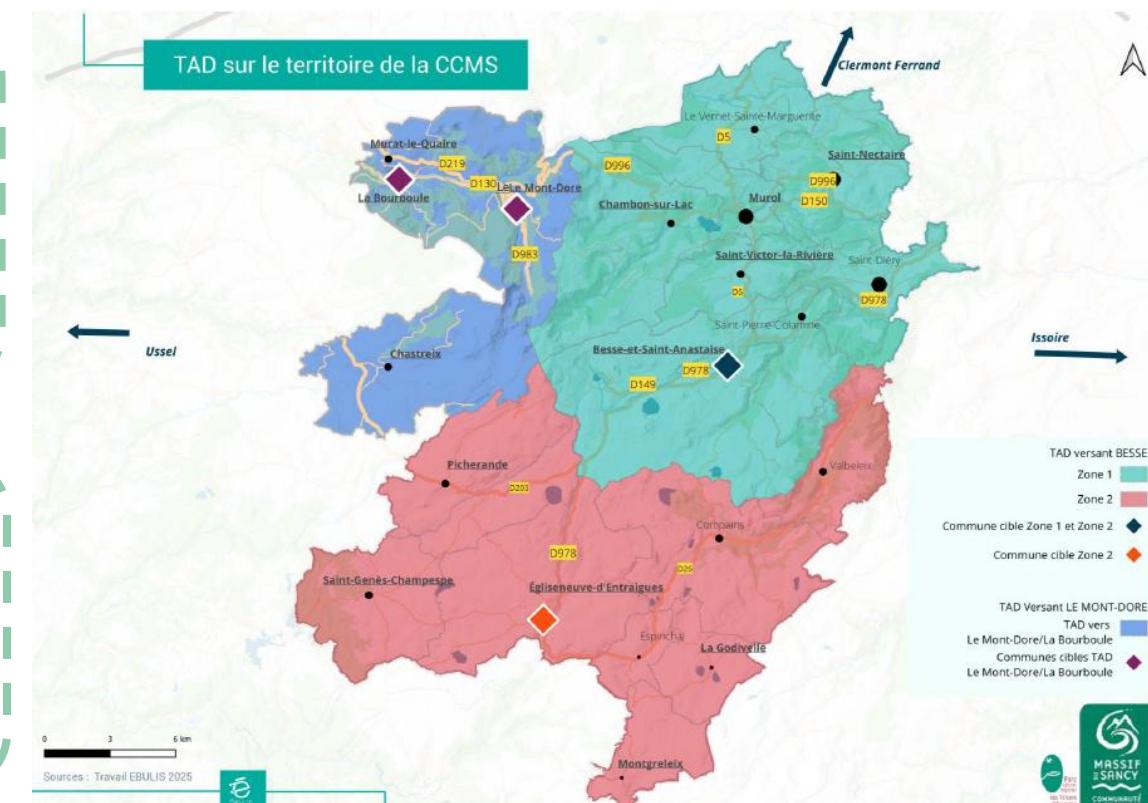


TAD

Transport à la demande

Objectifs :

- Proposer une offre de mobilité à tous les habitants, notamment les plus précaires : personnes âgées, personnes sans solutions de transport
- Renforcer la dynamique des centres-bourgs en permettant plus facilement l'accès aux équipements et aux services



Description :

- Service hybride avec 3 zones et 4 communes desservies
- Navettes vers marchés, services médicaux, France Services
- Prise à domicile pour PMR et +75 ans

Publics cibles :

Habitants

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
 Maître d'œuvre : CCMS
 Partenaires : CIAS, CCAS, communes, associations, maison des solidarités

Indicateurs de suivi

- Nombre de passagers
- Taux de satisfaction des usagers

Calendrier :

Automne 2025

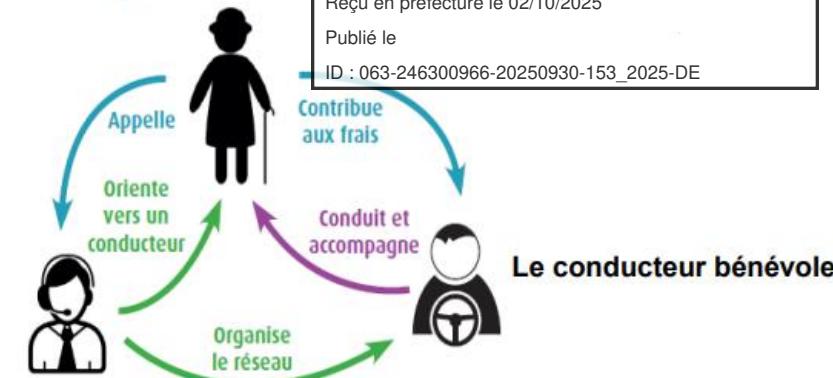
Budget prévisionnel :

Fonctionnement : 46 500€
 Investissement : 29 500€

TUS

Transport d'utilité sociale

L'usager bénéficiaire du service
Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le
ID : 063-246300966-20250930-153_2025-DE



Organisation d'un service de TUS

(source : Le transport d'utilité sociale: accompagner les personnes isolées, Cerema, 2020)

Objectifs :

- Permettre aux personnes empêchées dans leur mobilité de se déplacer ponctuellement
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité
- Renforcer les principes d'entraide et de solidarité entre habitants

Description :

- Confirmer l'opportunité de développer un transport d'utilité sociale sur le territoire en réunissant les acteurs concernés lors d'une réunion publique
- Le cas échéant, expérimenter le TUS en lien avec la Plateforme Mobilité 63

Publics cibles :

Personnes en situation de précarité,
sans solutions de mobilité pour leurs
trajets

Niveau de priorité :

Moyen

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
Maître d'œuvre : PFM63
Partenaires : communes, CIAS, CCAS, France Services, associations, maison des solidarités, CLIC, mission locale, France travail, CAP Emploi...

Indicateurs de suivi

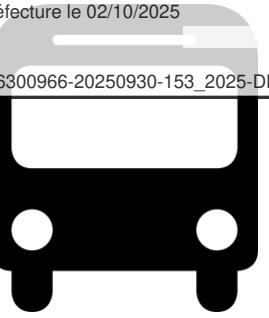
- Création d'un TUS sur le territoire
- Nombre de bénévoles inscrits
- Nombre de bénéficiaires inscrits
- Nombre de trajets réalisés
- Taux de satisfaction

Calendrier :

Démarrage : 2026 – 2027
Fin d'action : 2028 (si expérimentation sur l'année 2027)

Budget prévisionnel :

Fonctionnement: 35 000€/ an porté par la PFM63. La participation de la CCMS doit être évaluée, elle sera dépendante des subventions obtenues par la PFM63



Lignes régionales

Améliorer l'offre de lignes régionales pour les mobilités du quotidien

Objectifs :

- Augmenter la fréquentation des lignes régionales
- Faire connaître l'offre de service auprès des habitants
- Encourager l'utilisation des transports collectifs pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Description :

- Réaliser un état des lieux de l'offre et de l'aménagement des arrêts existants
- Améliorer l'aménagement autour de certains arrêts
- Relayer l'offre de transport régionale via les canaux de communication de la collectivité

Publics cibles :

- Jeunes
- Actifs / saisonniers
- Retraités
- Personnes sans solutions de mobilité

Niveau de priorité :

Faible

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
Maître d'œuvre : Région/ CCMS / communes
Partenaires : office de tourisme du Massif du Sancy...

Indicateurs de suivi

- Résultats de l'enquête terrain
- Taux de fréquentation des lignes régionales
- Aménagements réalisés sur certains arrêts

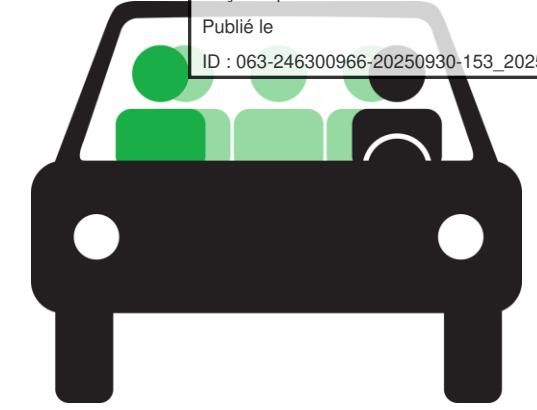
Calendrier :

Démarrage : 2026/2027
Fin : ...

Budget prévisionnel :

A définir

Covoiturage



Développer la pratique du covoiturage

Objectifs :

- Réduire le nombre de voitures individuelles en favorisant la mutualisation des véhicules
- Compléter l'offre de mobilité sur le territoire
- Accompagner les changements de comportements vers une mobilité plus durable

Description :

- Réaliser un état des lieux de la pratique du covoiturage sur le territoire
- Créer une stratégie et un plan d'action d'incitation à la pratique du covoiturage : identifier les acteurs, planning d'animations, mise en relation...
- Mettre en place une campagne de communication

Publics cibles :

- Habitants (actifs et autre ...)
- Curistes
- Saisonniers
- Touristes

Niveau de priorité :

Moyen

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
Maître d'œuvre : CCMS / covoiturage auvergne
Partenaires : communes, covoiturage auvergne, entreprises, associations

Indicateurs de suivi

- Réalisation d'un état des lieux de la pratique sur le territoire
- Nombre de groupes de covoiturage créé
- Nombre de trajets de covoiturage recensés (registre des preuves du covoiturage)
- Enquête de retour des entreprises du territoire

Calendrier :

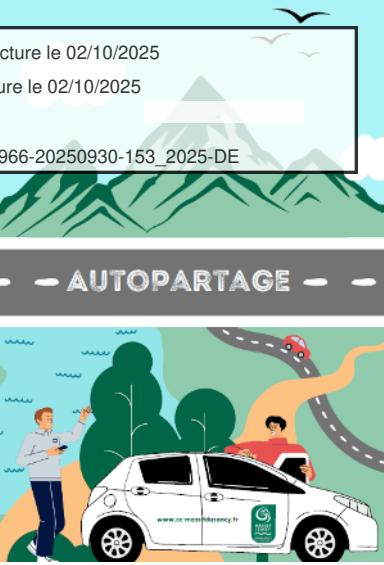
Démarrage : 2026
Fin d'action : 2029

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : 5 000€/ an
(convention avec covoiturage auvergne)

Autopartage

Développer l'autopartage



Objectifs :

- Offrir une solution de mobilité pour des déplacements ponctuels pour des personnes sans solutions de mobilité
- Réduire le nombre de voitures individuelles en faisant découvrir le principe de l'autopartage
- Accompagner les changements de comportements vers une mobilité plus durable

Description :

- Maintien du dispositif d'autopartage actuel
- Etudier l'intérêt de développer l'autopartage entre particuliers pour proposer une solution de mobilité aux habitants des 18 autres communes

Publics cibles :

- Personnes en situation de précarité, sans solutions de mobilité pour leurs trajets
- Tous les habitants (si déploiement de l'autopartage entre particuliers)

Niveau de priorité :

Moyen

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
Maître d'œuvre : CCMS
Partenaires : communes, France Services, PFM63, plateformes privées

Indicateurs de suivi

- Réalisation d'une étude d'opportunité pour la mise en place de l'autopartage entre particuliers
- Nombre d'emprunteurs
- Nombre de trajets réalisés

Calendrier :

Démarrage : 2026/2027 pour l'étude d'opportunité
Fin d'action : à définir selon les résultats de l'étude

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : 5 000€/ an
Investissement : 35 000€ pour l'achat de 2 véhicules en 2023

Démobilité

Encourager la démobilité



Objectifs :

- Diminuer le nombre de déplacements quotidien
- Maintenir et développer l'offre de services à la population

Description :

- Maintenir les services et commerces itinérants
- Encourager la création d'espaces de co-working pour réduire les déplacements domicile-travail

Publics cibles :

- Habitants

Niveau de priorité :

Faible

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS/ communes
Maître d'œuvre : CCMS/ communes
Partenaires : Département, commerces, associations, CCI, CMA...

Indicateurs de suivi

- Nombre de commerces (y compris itinérants)
- Nombre de services (y compris itinérants)
- Fréquentation des espaces co-working de la CCMS

Calendrier :

Démarrage : 2027
Fin d'action : ...

Budget prévisionnel :

A définir



Mobilités actives

Etudier la possibilité de déploiement du vélo et de la marche

Objectifs :

- Augmenter la pratique du vélo pour les mobilités du quotidien
- Augmenter la pratique de la marche sur le territoire pour les mobilités du quotidien
- Accompagner les changements de comportements vers une mobilité plus durable

Description :

- Installation de stationnements vélos dans les communes centres, à proximité des commerces, et des grands équipements
- Proposer la location temporaire de vélo à assistance électrique (VAE) auprès des habitants
- Expérimentation d'aménagements temporaires pour relier en vélo : Le Mont-Dore/ La Bourboule
- Etude sur l'aménagement des centres bourgs pour développer la marche

Publics cibles :

- Saisonniers
- Habitants

Niveau de priorité :

Faible

Acteurs et partenaires :

MOA : CCMS
MOE : CCMS/ Département/ communes
Partenaires : communes, Département, office du tourisme

Indicateurs de suivi

- Nombre de stationnements vélo aménagés
- Mise en place d'un système de location de VAE
- Linéaire d'aménagement dans les communes : vélo/ piéton
- Enquête terrain sur la fréquentation

Calendrier :

Démarrage : 2027
Fin d'action : ...

Budget prévisionnel :

- Stationnement vélo : 15 000€ pour 150 arceaux
- Location VAE : 12 000€ (achat de 6 vélos pour en disposer 2 dans chaque commune PVD)
- Autre : à définir

Documents d'urbanisme

Mieux intégrer la mobilité dans les documents d'urbanisme



Objectifs :

- Améliorer le cadre de vie des habitants en créant des conditions favorables à l'usage des modes doux
- Mieux gérer les espaces et les aménagements de bourgs

Description :

- Intégrer les problématiques de mobilité actuelles et futures dans les politiques d'aménagement, pour favoriser l'usage des mobilités douces et actives
- Réduire l'usage de la voiture individuelle: accompagner les communes dans la formalisation de plans piéton, la formalisation d'aménagements cyclables ...
- Veiller à intégrer les mobilités et les déplacements dans les documents de planification communaux
- Améliorer le stationnement dans les bourgs et les sites touristiques majeurs

Publics cibles :

- Elus

Niveau de priorité :

Faible

Acteurs et partenaires :

MOA : CCMS
MOE : communes
Partenaires : CCMS, Département

Indicateurs de suivi

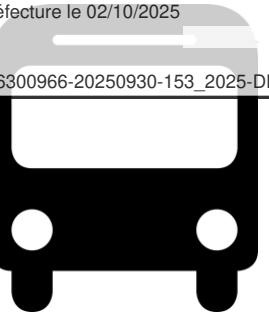
- Nombre de suivi des documents d'urbanisme sur le territoire
- Linéaire d'aménagement dans les communes : aménagements piétons, cyclables
- Nombre d'équipements adaptés aux mobilités douces et actives dans les communes (arceaux vélo, etc.)

Calendrier :

Démarrage : 2027
Fin d'action : ...

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : temps de travail agent
Investissement : à définir



Offre régionale

Améliorer l'offre de lignes régionales pour les mobilités touristiques

Objectifs :

- Augmenter la fréquentation des lignes régionales
- Faire connaître l'offre de service auprès des touristes et des habitants
- Encourager l'utilisation des transports collectifs pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Description :

- Réaliser un état des lieux de l'offre et de l'aménagement des arrêts existants
- Améliorer l'aménagement autour de certains arrêts
- Relayer l'offre de transport régionale via les canaux de communication de la collectivité
- Evaluer la fréquentation de la P74 l'été et l'opportunité de créer de nouveaux arrêts à Murol et Saint-Nectaire

Publics cibles :

- Saisonniers
- Touristes

Niveau de priorité :

Moyen

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS/ Région
Maître d'œuvre : Région/ Communes
Partenaires : Office du tourisme du Massif du Sancy, Département

Indicateurs de suivi

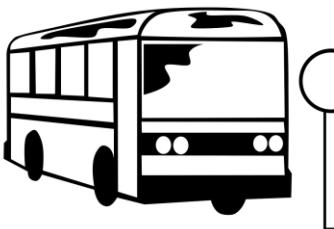
- Résultats de l'enquête terrain
- Taux de fréquentation des lignes régionales
- Aménagements réalisés sur certains arrêts

Calendrier :

Démarrage : 2026/2027
Fin : ...

Budget prévisionnel :

A définir



Navettes communales

Maintien des services de navettes existantes

Objectifs :

- Desservir les principaux sites touristiques en période hivernale et estivale pour répondre à une demande de la clientèle
- Encourager l'utilisation des transports collectifs pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Description :

- Maintenir les services de navettes existants
- Etudier les évolutions possibles de l'offre en fonction des besoins identifiés par les communes

Publics cibles :

- Touristes

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS

Maître d'œuvre : communes/ transporteur

Partenaires : communes, office du tourisme du Massif du Sancy, SAEM

Indicateurs de suivi

- Taux de fréquentation des navettes
- Taux de satisfaction des usagers

Calendrier :

Démarrage : 2025

Fin : ...

Budget prévisionnel :

514 000€ HT pris en charge par la CCMS et avec une participation des communes disposant des services à hauteur de 50%



Navette vallée verte

Expérimentation d'une navette estivale sur le secteur de la Vallée verte

Objectifs :

- Desservir les principaux sites touristiques
- Encourager l'utilisation des transports collectifs pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle

Description :

- Expérimentation d'une nouvelle offre de service en juillet/août 2026 via la passation d'un marché public

Publics cibles :

- Touristes

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
Maître d'œuvre : transporteur
Partenaires : communes, Département, office du tourisme du Massif du Sancy

Indicateurs de suivi

- Taux de fréquentation de la navette
- Taux de satisfaction des usagers

Calendrier :

Expérimentation été 2026

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : 75 000€ HT pour une expérimentation sur 2 mois (juillet/août) avec 10 trajets par jours
Investissement : -

Autostop

Finalisation du déploiement de l'autostop organisé

Objectifs :

- Réduire le nombre de voitures individuelles en favorisant la mutualisation des véhicules
- Compléter l'offre de mobilité sur le territoire
- Accompagner les changements de comportements vers une mobilité plus durable
- Faciliter la mobilité des saisonniers

Description :

- Finaliser la pose de 32 panneaux sur les communes
- Enquête terrain pour évaluer l'utilisation du dispositif
- Lancement d'une campagne de communication et d'animation

Publics cibles :

- Saisonniers
- Touristes

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
 Maître d'oeuvre : CCMS / Halt O Stop
 Partenaires : communes, office du tourisme, Département

Indicateurs de suivi

- Nombre de panneaux implantés
- Enquête terrain - Estimation du taux d'utilisation

Calendrier :

Automne 2025 : pose des 32 panneaux
 Enquête terrain : été 2026

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : temps d'animation
 Investissement : 87 000€ HT (toutes phases comprises – pose de 50 panneaux)



Mobilités actives

Encourager le déploiement des mobilités actives par la réalisation de grands projets structurants

Objectifs :

- Augmenter la pratique du vélo et de la marche sur le territoire pour les mobilités touristiques
- Sécuriser la pratique des mobilités douces

Description :

- Etude sur les possibilités de déploiement du vélo pour relier les communes de la vallée verte, ainsi que Le Mont-Dore/ La Bourboule
- Déploiement d'un itinéraire de randonnée et cyclable entre le Mont-Dore et La Bourboule : création de cheminement, voirie, panneaux pédagogiques

Publics cibles :

- Saisonniers
- Touristes

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
Maître d'œuvre : CCMS/ Département/ communes
Partenaires : communes, Département, office du tourisme, EPIDOR

Indicateurs de suivi

- Nombre d'aménagements cyclables réalisés
- Nombre de cheminements réalisés
- Comptages de piétons et de cyclistes aux points clés

Calendrier :

Démarrage : 2026/2027

Fin : ...

Budget prévisionnel :

A définir

Informier et communiquer

Création d'un guide de la mobilité

Objectifs :

- Autonomiser la population en les informant et en communiquant sur les moyens de déplacement du territoire
- Accompagner les changements de comportements vers une mobilité plus durable
- Sensibiliser à l'utilisation de nouveaux modes de déplacement

Description :

- Elaboration d'un guide reprenant l'ensemble des offres de transport sur le territoire
- Elaboration d'une stratégie et d'un plan de communication pour sensibiliser et faire connaître la diversité des offres

Publics cibles :

- Habitants
- Touristes

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS
Maître d'œuvre : CCMS
Partenaires : communes, Région, PFM63, Halt O Stop, covoiturage auvergne...

Indicateurs de suivi

- Nombre de documents et de supports de communication réalisés et produits

Calendrier :

Démarrage : 2026
Fin : ...

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : 3 000€ HT

Sensibiliser et animer

Proposer des actions mobilité pour sensibiliser le public

Objectifs :

- Autonomiser la population en les informant sur les moyens de déplacement du territoire
- Accompagner les changements de comportements
- Sensibiliser et encourager à l'utilisation de nouveaux modes de déplacement

Description :

- Création d'un planning d'action annuel
- Accompagner les acteurs dans la construction de leur stratégie mobilité
- Identifier les Maisons France Services comme « relais mobilité »

Publics cibles :

- Habitants

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS

Maître d'œuvre : CCMS

Partenaires : communes, PFM63, Halt O Stop, covoiturage auvergne, entreprises, associations...

Indicateurs de suivi

- Nombre d'animations réalisées
- Fréquentation des animations
- Satisfaction des usagers
- Nombre d'entreprises/ écoles/ associations accompagnées
- Enquête auprès des habitants sur l'évolution des pratiques

Calendrier :

Démarrage : 2026

Fin : ...

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : 5 000€ HT

Investissement : -

Gestion des services de transport

Création d'une régie de transport

Objectifs :

- Régulariser l'organisation des services de transport public organisés par les communes du Mont-Dore et de Besse-et-Saint-Anastaise
- Poursuivre l'exploitation des services existants et, à terme, les optimiser financièrement
- Créer de nouveaux services de transports

Description :

- Substitution de la CCMS aux communes dans les marchés avec les transporteurs
- Création de la régie de transport : rédaction des documents, budget, conseil d'exploitation...

Publics cibles :

- -

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

Maître d'ouvrage : CCMS

Maître d'œuvre : communes/ transporteurs

Indicateurs de suivi

- Evaluation budgétaire
- Evaluation de l'offre de service proposée (voir fiche action 1)
- Suivi qualitatif des marchés publics et du TAD

Calendrier :

Mise en place à l'automne 2025

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : 678 000€ HT (budget annexe)

Investissement : -

Intégrer les partenaires dans les projets

Mise en place du comité des partenaires

Objectifs :

- Garantir un dialogue permanent entre l'AOM, les habitants, les usagers et le tissu économique
- Animer la politique de mobilité en associant les acteurs du territoire

Description :

- Création du comité des partenaires : Validation de la composition du comité, Approbation du règlement intérieur, Organisation des réunions

Publics cibles :

- Organisations professionnelles
- Représentants d'organisations syndicales de salariés
- Associations d'usagers / Associations d'habitants
- Habitants
- Elus

Niveau de priorité :

Elevé

Acteurs et partenaires :

MOA : CCMS
MOE : CCMS
Partenaires : communes, DDT, Département, Région, entreprises, associations...

Indicateurs de suivi

- Rédaction des documents de création du comité des partenaires
- Nombre de réunions organisées

Calendrier :

Mise en place à l'automne 2025

Budget prévisionnel :

Fonctionnement : -
Investissement : -

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Vers une mobilité durable

Indicateurs généraux de suivi et d'évaluation	2023	Objectifs 2035	Notes et sources
Emissions de gaz à serre lié aux transports	16 kteqCO2	15,2 kteqCO2 (-5%)	<p>KteqCO2 : Tonnes équivalent CO2</p> <p>Source : Région Auvergne Rhône Alpes, Observatoire Régional Climat Air Energie, 2023</p> <p>Justification ambition 2035 : Taux de variation appliqué de -5% selon un scénario avec une ambition modeste</p>
Consommation d'énergie lié aux transports	65 GWh	62 GWh (-5%)	<p>Gwh : Gigawatt-heure</p> <p>Source : Région Auvergne Rhône Alpes, Observatoire Régional Climat Air Energie, 2023</p> <p>Justification ambition 2035 : Taux de variation appliqué de -5% selon un scénario avec une ambition modeste</p>
Artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers	13,8 ha	28,4 ha entre 2022 et 2031	<p>Calculs : Moyenne de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par an sur la période 2011-2022</p> <p>Source : République Française, Mon diagnostic artificialisation, 2025</p> <p>Justification ambition 2035 : Objectif de la loi climat et résilience de diminution de 50% des surfaces artificialisées d'ici 2031</p>

Part modale (pourcentage de déplacements effectués avec un mode de transport)	Indicateurs à la validation du PdMS	Objectifs 2035	Sources
Voiture	58%	55% -3 points	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022
Transports collectifs	1%	2% +1 point	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022 Indicateur : -20kg CO2 tous les 100km réalisés en TC
Vélo	1%	3% +2 points	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022
Marche	40%	41% +1 point	Source : Enquête Mobilité Certifiée CEREMA du Syndicat Mixte des Transports en Communes de l'Agglomération Clermontoise, 2022
Covoiturage	260	780 Multiplié par 3	Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, observatoire du covoiturage, 2025 Justification ambition 2035 : Objectif de l'Etat fixé dans le plan covoiturage 2022-2027 : tripler le nombre de trajets réalisés en covoiturage au quotidien Indicateur : -10kg CO2 tous les 100km covoiturés